



PROGRAMME DE FORMATION

Montages immobiliers privés : approche juridique et financière

ORGANISATION

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Responsable, chargé de mission, juriste en collectivités ou en EPL familiarisé ou intéressé par le montage d'opérations immobilières



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les montages juridiques et financiers d'une opération immobilière privée
- Analyser les avantages et inconvénients de chaque montage en fonction de l'opération envisagée
- Identifier le montage le plus pertinent en fonction du contexte
- Conseiller les acteurs publics ou parapublics sur le contrat à mettre en œuvre pour leur projet immobilier



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Présentation des montages immobiliers

- Les enjeux juridiques et financiers des montages immobiliers privés
- L'identification des opérations pour lesquelles les montages privés peuvent être proposés

Analyse et décryptage des principaux outils contractuels disponibles

- Le mandat
- Le Contrat de Promotion Immobilière - CPI
- La Vente en l'État Futur d'Achèvement - VEFA

Analyse et décryptage des principaux outils contractuels disponibles

- Le bail à construction



- Le bail à construction à l'envers
- Le bail emphytéotique
- Le bail emphytéotique administratif (BEA)

Analyse des mécanismes du démembrement

- La division en volumes
- La distinction nue-propriété et usufruit

Mises en situation sur la base de cas concrets et d'exercices

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Cas pratiques
- Échanges de bonnes pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne